ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2011

Merci à tous!

Les élections professionnelles qui viennent d'avoir lieu se tenaient pour la première fois dans le cadre de la loi du 20 août 2008. Cette loi comporte trois volets: un volet "représentativité des organisations syndicales"; un volet "négociation collective" et un volet " réforme du temps de travail". FO s'est opposé et a combattu cette loi estimant qu'elle portait atteinte à l'indépendance et aux libertés syndicales. Par ailleurs, cette loi ouvre la voie aux accords dérogatoires aux garanties collectives. Elle permet aux employeurs d'obtenir des accords d'entreprise moins favorables que les conventions collectives et/ou accords nationaux si les syndicats ayant recueilli 30% des voix les signent. Cette loi compromet donc l'égalité des salariés entre eux tout en diminuant le nombre de syndicats représentatifs.
Ainsi à ADP seuls la CGT, la CFE-CGC (pour le 2ème et 3ème collège), l'UNSA-SAPAP, et FO ont été selon cette loi représentatifs.

FO ADP a légèrement progressé en obtenant:

1er collège	2ème collège	3ème collège	Taux de représentativité 2011	Taux de représentativité 2009
16,76 %	14,02 %	5,55 %	**12,91 %**	11,39 %

FO ADP remercie l'ensemble des agents qui ont porté leurs votes sur la liste FO. En soutenant les listes FO, le personnel s'est prononcé pour :

- **La défense des emplois et des qualifications**
- **L'arrêt de l'hémorragie des effectifs**
- **La défense du statut du personnel et des notes du manuel de gestion qui en découlent**
- **La défense des acquis et des garanties collectives**

.

VOS NOUVEAUX ELUS FORCE OUVRIERE

Comité d'Entreprise Délégués du personnel

Christelle **MARTIN (CDG1)**; Antonio **FERNANDEZ (CDGE)**
Fabrice **CRIQUET (IMON)**; Bryan **BROWN (DRHR)**

Miki **WINCZEWSKI (CDGE)**; Antonio **FERNANDES (CDGE)**
Catherine **FRADET (CDG1)**; Souria **GHENIMI (LBG)**
Marilisa **BOULANGER (DDE)**; Corinne **BROUARD-LAMINE (CDGR)**
Jean **TUAN**; Luc **LEPERLIER (ORYS)**
Yannick **CARON (CDGX)**; Séverine **BOUTON (ORYS)**
Annie **BELHASSEN (DRHS)**;; Pascal **TOUATI (DFI)**
Yves **MERCIER (CDG1)**; Patrick **LASBLEYE (DCOG)**

FO ADP appelle les agents ADP à rejoindre ses rangs.
L'ensemble des militants FO est à votre disposition pour tenir des réunions dans les secteurs, les services, vous assister, vous défendre, vous conseiller et porter vos revendications.

Roissy, le 2 février 2011